

Continuité des travaux de QualiREL Santé



Chers tous,

Dès le 16 mars, l'équipe opérationnelle de QualiREL Sant s'est pleinement mobilisée en déclenchant son [plan de continuité d'activité](#) selon deux axes :

- Contribuer à la diminution de la propagation de l'épidémie Covid-19 en se mobilisant à l'échelle régionale pour venir en appui aux établissements, structures et professionnels.
- Poursuivre l'appui en matière de survenue des événements indésirables associés aux soins.

Depuis le 15 mai, nous entrons dans une nouvelle phase d'activités, en préparant, en lien avec quelques professionnels d'adhérents volontaires, des ressources pour la mise en œuvre du retour d'expériences au sein des structures et des équipes. De même, le programme de travail reprend progressivement, de façon graduée et contextualisée, son fil conducteur. Vous en retrouverez les principales orientations et modalités au sein de cette newsletter.

L'équipe opérationnelle reste disponible pour vos besoins et pour toute demande en lien avec les questions de qualité et de sécurité des soins.

A vos côtés.

Suivez nous !

@qualirelsante.com

QualirelSante

✉ contact@qualirelsante.com

☎ 02 40 84 69 30

Antenne d'Angers

Buro Club Angers Centre

19, place du Président Kennedy

49100 ANGERS

(Adresse de visite uniquement)

Antenne de Nantes

Hôpital Saint-Jacques

85, rue Saint-Jacques

44093 NANTES CEDEX 1



Mobilisation en appui régional

Afin de ne pas complexifier les canaux de communication mis en place, l'équipe opérationnelle de QualiREL Santé s'est mobilisée pour venir en appui des acteurs régionaux notamment du CPIAS Pays de la Loire et de l'Agence Régionale de Santé : relai des informations de bonnes pratiques, remontée des signaux, mise en relation, etc. A compter du lundi 23 mars 2020, l'équipe s'est mobilisée pour la mise en œuvre d'un dispositif de recueil de proximité des difficultés / initiatives des EHPAD dans la gestion du Covid-19. La synthèse anonymisée de ce recueil est disponible sur demande auprès de l'équipe de QualiREL Santé.

Cartographie des risques – situations à risques et dommageables dans les parcours de santé habituels en contexte épidémique

Afin de documenter et éclairer le contexte actuel de prise en charge des patients non touchés par le Covid-19, un vaste recueil d'expériences auprès de l'ensemble des structures sanitaires et médico-sociales, professionnels de soins primaires et associations agréées du système de santé intervenant en santé de la région Pays de la Loire a été lancé le 10 avril 2020. Cette action s'inscrit pleinement dans notre mission d'expertise en vue d'améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients et de prévenir la survenue des événements indésirables associés à des soins, tout au long du parcours de la prise en charge du patient. En savoir plus [cliquez ici](#)

Mobilisation de la FORAP dans le cadre de la gestion du Covid-19

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, les structures régionales d'appui à la qualité et la sécurité des soins dont QualiREL Santé, réunies au sein de la FORAP, ont fait le choix de constituer un groupe de travail REX Covid-19. La finalité est de capitaliser les expériences et les ressources des structures et ainsi élaborer des propositions communes pour faciliter les productions en région et le partage des expériences. Ainsi, 7 groupes de travail nationaux sont mis en place sur 7 axes :

- Assurer une veille documentaire sur le déconfinement en secteur médico-social
- Préparer un plan de sortie de crise aiguë
- Mobiliser les facteurs humains et organisationnels
- Disposer des clés pour animer un REX au sein des structures
- Proposer un outil d'évaluation du dispositif de gestion de crise
- Contribuer à la mise en œuvre d'un REX régional sur la gestion de crise
- Proposer des outils pour la mise en œuvre de traceurs Covid-19 (patient-traceur et traceur système)



L'ensemble des livrables finalisés est disponible sur le site internet de la FORAP ([cliquez ici](#)) ou sur demande auprès de QualiREL Santé (contact@qualirelsante.com)

Lancement d'une communauté de pratiques REX Covid-19 au sein de QualiREL Santé



En déclinaison des travaux portés par la FORAP et pour répondre de façon pragmatique et opérationnelle aux besoins des structures et établissements membres de notre association, une communauté de pratique « REX Covid-19 » est mise en place. Cette dernière lancée en comité restreint a pour objectif de produire des outils et ressources de façon réactive afin de permettre aux structures de réaliser un retour d'expérience (intermédiaire et à distance). Les travaux vont se décliner à différents niveaux : établissements de santé, Santé Mentale, équipe de soins, EHPAD, Handicap, Soins primaires. Le QualiREL Echanges Santé Mentale programmé en juin sera en partie dédié aux premières productions. Les ressources feront l'objet d'une diffusion au fil de l'eau et seront relayées au sein de l'ensemble des communautés de pratiques de QualiREL Santé. De même, les travaux sont enrichis d'une collaboration avec l'Espace de Réflexion Ethique de la Région Pays de la Loire et de France Assos Santé Pays de la Loire.



Un programme de travail dans sa continuité mais repensé et contextualisé

Comme annoncé dans notre plan de continuité d'activité en date du 16 mars dernier, les travaux sont suspendus jusqu'au 31 mai 2020 et une adaptation du programme de travail est mise en œuvre pour l'année 2020 et 2021. Ainsi, nos 5 axes thématiques reprendront en grande partie leur fil conducteur renforçant les messages en lien avec la crise sanitaire. Le détail du programme de travail et ses modalités seront présentés lors de notre assemblée générale et des QualiREL Echanges au cours du mois de juin 2020.

<p>Management et évaluation des organisations</p> <p><i>« Il existe un lien étroit entre qualité de vie au travail et qualité et sécurité des soins »</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• REX Covid-19• Qualité de vie au travail et qualité et sécurité des soins (Défi EHPAD / Polyhandicap)• Lien avec les enquêtes cultures sécurité et mesure de la satisfaction au travail• Capitalisation sur les travaux de gestion de crise
<p>Travail en équipe</p> <p><i>« La solidarité est le premier niveau du travail en équipe, pour s'inscrire dans la durée, l'ensemble de ses dimensions doit être exploré »</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• REX Covid-19• Facteurs humains et organisationnels• Rapprochement des travaux simulation et travail en équipe• Adaptation de PACTE au contexte actuel
<p>Communication et implication patient / usager</p> <p><i>« Jamais pour moi sans moi »</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Campagne de «partenariat patient-usagers» visant à recueillir les différentes expériences déployées dans les établissements et de valoriser les démarches de co-construction entre les équipes/structures et les patients/usagers.• Publication des expériences «remarquables» sous forme de fiche témoignages / retour d'expériences.
<p>Parcours et pertinence des soins</p> <p><i>« Elargir la vision des pratiques professionnelles aux parcours et à l'intégration des résultats »</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Appui à la mise en œuvre d'indicateurs de résultats qui comptent pour les patients/usagers : guides, ressources pédagogiques• Proposer des démarches d'évaluations des pratiques professionnelles (EPP) en faveur de mesure des résultats cliniques
<p>Enseignements sur les évènements indésirables associés aux soins</p> <p><i>« Il est essentiel d'ouvrir le regard des évènements indésirables associés aux soins aux parcours et à l'intégration du récit du patient, de l'usager »</i></p>	<ul style="list-style-type: none">• Continuité de l'appui sur les évènements indésirables associés aux soins• Poursuite de notre recueil « rupture de parcours » et fiches REX associées• Consolider le partenariat initié avec les acteurs des soins primaires



Nouveaux modes d'interactions : plateforme collaborative, audio et web conférence

Au cours du mois d'avril et mai, les participants aux différentes communautés de pratiques (COP) de QualiREL Santé ont pu découvrir notre nouvelle plateforme collaborative « Talkspirit ». Nous sommes déjà à **68** utilisateurs ! Véritable outil d'interaction, cet espace collaboratif complémentaire de notre site internet est organisé en plusieurs espaces sécurisés et dédiés pour chaque projet et COP piloté par QualiREL Santé. Il permet de dialoguer par tchat, en audioconférence ou en visioconférence en toute sécurité et avec une grande simplicité d'accès via internet. Une présentation de son utilisation sera réalisée « en live » lors des prochains QualiREL Echanges de juin 2020. En savoir plus, [cliquez ici](#)

Une vie associative essentielle : organisation de nos assemblées générales ordinaire et extraordinaire

Nous faisons le choix pour cette année 2020 d'organiser nos assemblées générales en deux temps. En effet, nous sommes sur une année de renouvellement des administrateurs et un travail de refonte des statuts avait été amorcé en début d'année 2020. Aussi, parce que le temps d'assemblée est un moment majeur pour la vie associative, nous maintenons une assemblée générale ordinaire le vendredi 5 juin 2020 de 15 h à 16 h, précédé de notre conseil d'administration. Ce temps sera dédié aux bilans 2019 et aux orientations stratégiques et thématiques prises par l'association dans le contexte actuel pour 2020-2021.

Une assemblée générale extraordinaire dédiée au renouvellement des membres du conseil d'administration et à l'évolution des statuts sera programmée au cours de l'automne conformément aux dispositions exceptionnelles mises en œuvre sur le plan national pour les associations.

Des QualiREL Echanges en web conférence



Sur un calendrier un peu modifié au regard du planning initial, nous souhaitons vous proposer de conserver des temps de QualiREL Echanges pour le mois de juin. Un format plus court, en web conférence et sans distinction de département. L'objectif de ces QualiREL Echanges est de pouvoir se poser avec vous sur vos besoins, vos attentes, les productions en cours dans le cadre du REX Covid-19, les orientations les modalités du programme de travail de QualiRELSanté. Les 4 rencontres se dérouleront les **9 et 11 juin 2020, de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 00**. Un mail d'information vous sera adressé dans les prochains jours. Mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de contact@qualirelsante.com



Zoom sur le projet « Défi EHPAD »

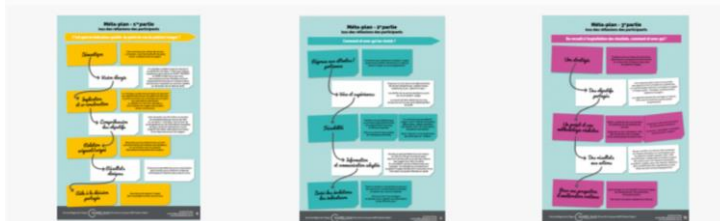


Le 5 mars 2020, nous tenions le séminaire de lancement des projets « Défi EHPAD » et « Défi Polyhandicap » aux côtés de l'Agence Régionale de Santé et de l'Espace de Réflexion Ethique de la région Pays de la Loire.

Au regard de la situation vécue par les établissements à ce jour, ce projet alliant qualité de vie au travail et qualité et sécurité des soins sera, sans aucun doute, une ressource pour accompagner les EHPAD. Nous vous invitons à découvrir la synthèse vidéo du séminaire et l'adaptation du projet dont la mise en œuvre sera adaptée aux besoins individuels des structures. Découvrir le projet : [cliquez ici](#)

Quelles suites pour notre séminaire de réflexion « Les résultats qui comptent pour le patient, l'utilisateur » ?

Rassemblant 40 participants, le séminaire de réflexion sur les résultats qui comptent pour le patient, l'utilisateur a permis d'aboutir à des actes reprenant les leviers, points de vigilances et repères pour mettre en œuvre une démarche de construction d'indicateurs qualité du point de vue du patient, de l'utilisateur. Les actes du séminaire ont été complétés d'une mise en perspective à partir du webinar du 3 avril 2020 « Le rôle du partenariat de soins en cas d'urgence sanitaire ou de crise » à l'initiative du Centre d'Excellence sur le partenariat avec les patients et le public (Canda). Consultez les actes du séminaire et la vidéo synthèse : [cliquez ici](#)



Sans oublier

- **L'ensemble des professionnels participants aux projets et communautés de pratiques de QualiREL Santé ont ou vont recevoir les informations détaillées sur les modalités de poursuite des thématiques. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe opérationnelle pour de plus amples informations !**
- **Le programme détaillé et le calendrier jusqu'à fin 2020 seront diffusés dans les suites de notre assemblée générale et sur les temps de QualiREL Echanges.**



➔ Veille documentaire

Certification HAS

HAS : report des actions de mesure de la qualité et sécurité des soins dans les établissements de santé. [Lien](#).

Covid-19

- Légifrance :
- Ordonnance n° 2020-560 du 13 mai 2020 fixant les délais applicables à diverses procédures pendant la période d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux systèmes d'information mentionnés à l'article 11 de la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions. [Lien](#).
 - Arrêté du 11 mai 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadr de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-545 du 11 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-497 du 30 avril 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (pratique de la toilette mortuaire). [Lien](#).
 - Décret n° 2020-474 du 25 avril 2020 relatif à l'entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (25.04.2020). [Lien](#).
 - Arrêté du 21 avril 2020 complétant celui du 23 mars 2020 : mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Arrêté du 20 avril 2020 modifiant celui du 7 septembre 1999 : modalités d'entreposage des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques. [Lien](#).
 - Arrêté du 18 avril 2020 complétant celui du 23 mars 2020 : mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).



➔ Veille documentaire

Covid-19

- Légifrance :
- Décret n° 2020-452 du 21 avril 2020 : entrée en vigueur immédiate des arrêtés du 18 et 21 avril 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020. [Lien](#).
 - Ordonnance n° 20230-428 du 15 avril 2020 : diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-384 du 1^{er} avril 2020 complétant le décret n° 2020-293 : mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Arrêté du 1^{er} avril 2020 complétant celui du 23 mars 2020 : mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-381 du 1^{er} avril 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (01.04.2020). [Lien](#).
 - Arrêté du 31 mars 2020 complétant celui du 23 mars 2020 : mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-375 du 31 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (31.03.2020) . [Lien](#).
 - Décret n° 2020-370 du 30 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 : mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-360 du 28 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 : mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-344 du 27 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 : mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Arrêté du 27 mars 2020 modifiant celui du 23 mars 2020 autorisant par dérogation la mise à disposition sur le marché et l'utilisation temporaires de certains produits hydro-alcooliques utilisés en tant que biocides désinfectants pour l'hygiène humaine. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-340 du 27 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (27.03.20). [Lien](#).
 - Décret n° 2020-337 du 26 mars 2020 complétant le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 : mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020 : adaptation des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux. [Lien](#).
 - Rapport du Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020- 313 du 25 mars 2020. [Lien](#).



➔ Veille documentaire

Covid-19 (suite)

- Légifrance :
- Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 (rectificatif). [Lien](#).
 - Décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 : mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Arrêté du 23 mars 2020 : les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-291 du 23 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (23.03.20). [Lien](#).
 - Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19. [Lien](#).
 - Arrêté du 20 mars 2020 modifiant celui du 13 mars 2020 autorisant par dérogation la mise à disposition sur le marché et l'utilisation temporaires de certains produits hydro-alcooliques utilisés en tant que biocide désinfectants pour l'hygiène humaine. [Lien](#).
 - Arrêté du 20 mars 2020 complétant celui du 14 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-280 du 20 mars 2020 : entrée en vigueur de quatre arrêtés (20.03.2020). [Lien](#).
 - Décret n° 2020-273 du 18 mars 2020 : missions des services de santé universitaires dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19. [Lien](#).
 - Arrêté du 19 mars 2020 complétant celui du 14 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-275 du 19 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (19.03.20). [Lien](#).
 - Arrêté du 17 mars 2020 complétant celui du 14 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-263 du 17 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (17.03.2020). [Lien](#).
 - Arrêté du 16 mars 2020 complétant celui du 14 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-261 du 16 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (16.03.20). [Lien](#).
 - Décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 : réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Arrêté du 15 mars 2020 complétant celui du 14 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-259 du 15 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (15.03.20). [Lien](#).
 - Arrêté du 14 mars 2020 : prix maximum de vente des produits hydro-alcoolique préparés par les pharmacies d'officine et pharmacies à usage intérieur. [Lien](#).
 - Arrêté du 14 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-249 du 14 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate de deux arrêtés (14.03.2020). [Lien](#).



➔ Veille documentaire

Covid-19 (suite)

- Légifrance
- Décret n° 2020-248 du 13 mars 2020 : mobilisation de la réserve sanitaire. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-247 du 13 mars 2020 : réquisitions nécessaires dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19. [Lien](#).
 - Arrêté du 13 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19 (rectificatif). [Lien](#).
 - Arrêté du 13 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-242 du 13 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (13.03.20). [Lien](#).
 - Arrêté du 9 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-226 du 9 mars 2020 : entrée en vigueur immédiate d'un arrêté (09.03.20). [Lien](#).
 - Arrêté du 6 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Arrêté du 4 mars 2020 : mobilisation de la réserve sanitaire. [Lien](#).
 - Arrêté du 4 mars 2020 : diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19. [Lien](#).
 - Décret n° 2020-190 du 3 mars 2020 : réquisitions nécessaires dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19. [Lien](#).
 - Arrêté du 1^{er} mars 2020 : mobilisation de la réserve sanitaire. [Lien](#).



➔ Veille documentaire

Covid-19 (suite)

- Ministère de la santé :
- Quel masque porter et comment ? [A l'hôpital. En ville.](#)
 - Distribution des masques sanitaires par l'état en sortie de confinement au 11 mai 2020 (Fiche Etablissements et services médico-sociaux). [Lien.](#)
 - Distribution des masques sanitaires par l'état en sortie de confinement au 11 mai 2020 (Fiche à destination des professionnels de ville). [Lien.](#)
 - Protocole relatif aux consignes applicables sur le confinement dans les ESSMS et unités de soins longue durée. [Lien.](#)
 - Prise en charge des personnes âgées à domicile hors EHPAD dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19. [Lien.](#)
 - Proposition d'appui des professionnels de santé de ville aux EHPAD. [Lien.](#)
 - Covid- 19 - Information actualisée sur la conduite à tenir concernant les visites à domicile intervenant auprès des personnes âgées et handicapées. [Lien.](#)
 - Covid-19 - Assouplissement des mesures de confinement notamment pour les personnes autistes. [Lien.](#)
 - Note du conseil scientifique Covid-19 sur deux modèles de prise en charge dans les EHPAD. [Lien.](#)
 - Domicile : l'approvisionnement en masques passe désormais par les GHT. [Lien.](#)
 - Fiche établissements de santé – Consignes et recommandations concernant l'appui des établissements de santé aux EHPAD. [Lien.](#)
 - Fiche ARS - Stratégie de prise en charge des personnes âgées en établissements et à domicile dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19. [Lien.](#)
 - Foire aux questions : funéraires Covid-19. [Lien.](#)
 - A l'attention des établissements ou services accueillant des personnes âgées / personnes handicapées : Information sur la conduite à tenir par les professionnels relatif à la prise en charge du corps d'un patient décédé infecté du Covid-19. [Lien.](#)
 - Lignes directrices des mesures de confinement dans les EHPAD. [Lien.](#)
 - Consignes pour les services de psychiatrie. [Lien.](#)
 - Recommandations pour le secteur SSR dans le contexte de l'épidémie Covid-19. [Lien.](#)
 - Foire aux questions – Consignes applicables dans les ESSMS personnes âgées / personnes handicapées. [Lien.](#)
 - DGS-Urgent : service pour les professionnels de santé. [Lien.](#)
 - Dossier Covid-19 actualisé. [Lien.](#)
 - Consignes et recommandations pour des accompagnements personnalisés hors du domicile pour les enfants et adultes en situation de handicap. [Lien.](#)
 - Mesures actualisées pour les personnes en situation de handicap (applicable au 01.04.2020). [Lien.](#)



➔ Veille documentaire

Covid-19 (suite)

Solidaires-handicaps : Ouverture d'une plateforme d'accompagnement et d'appui aux personnes handicapées pendant le confinement. [Lien](#).

Santé Publique France :

- Protocole de la surveillance active des cas de Covid-19 en EHPAD et EMS. [Lien](#).
- Dossier Covid-19 : actualités. [Lien](#)

ARS PdL :

- Dossier Covid-19 : actualités et ressources utiles. [Lien](#).
- Covid-19 - Espace dédié aux professionnels du médico-social (FAQ). [Lien](#).
- Covid-19 – Espace dédié aux professionnels de la ville (FAQ). [Lien](#).

CPIAS PdL :

- Documents régionaux de prévention. [Lien](#).
- Informations sur le Covid-19. [Lien](#).

OMEDIT PdL : Informations et recommandations utiles. [Lien](#).

EREPL :

- Avis du CCNE sur le renforcement des mesures de confinement dans les EHPAD et USLD. [Lien](#).
- Cellule d'appui éthique Covid-19 et ressources utiles. [Lien](#).
- Avis du CCNE relatif aux personnes âgées, handicapées ou sans domicile dans le cadre du Covid-19. [Lien](#).

HAS :

- Rapport de la commission médico-sociale sur les mesures barrières et la qualité du lien dans le secteur social et médico-social. [Lien](#).
- Covid-19 – Toutes les réponses rapides de la HAS. [Lien](#).

ANAP :

- Covid-19 – ANAP aux côtés des soignants et des usagers. [Lien](#).
- Covid-19 – Dispositif exceptionnel d'entraide. [Lien](#).
- Covid-19 – Coup de projecteur sur quelques belles initiatives utiles et solidaires. [Lien](#).

FHF :

- Covid-19 – Protocole relatif aux consignes applicables au confinement des ESMS (rétablissement encadré des visites extérieures). [Lien](#).
- Covid-19 – Veille documentaire. [Lien](#).
- Covid-19 – Référencement des services numériques utiles. [Lien](#).



➔ Veille documentaire

Covid-19 (suite)

CREAI PdL : Adaptation des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux. [Lien](#).

Association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) : Covid-19 Ecoute Soutien Accompagnement aux soignants. [Lien](#).

CNSA : • « Feuille de route type » pour les établissements et services médico-sociaux. [Lien](#).

- Coronavirus – Conduites à tenir. [Lien](#).
- Note d'urgence sur le confinement domiciliaire dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. [Lien](#).
- Covid-19 – Nombreuses initiatives pour maintenir le lien social , rassurer les personnes fragiles et rassurer les professionnels. [Lien](#).

France Assos Santé : • Une ligne d'écoute à destination des usagers, des personnes malades et de leurs proches. [Lien](#).

- Usagers et patients face au Covid-19 – Foire aux questions. [Lien](#).

Géront'if : Outils technologiques pour rompre l'isolement des personnes âgées pendant l'épisode de confinement pour le Covid-19. [Lien](#).

Haut Conseil de la Santé Publique : Avis relatif à la prise en charge du corps d'un patient cas probable ou confirmé Covid-19. [Lien](#).

ISQUA : Recommandations pour la sécurité des patients dans le cadre de la crise épidémique Covid-19 - Leçons tirées de l'expérience italienne. [Lien](#).

Développement durable

ANAP : Mon observatoire du développement durable – Campagne 2019. [Lien](#).

Développement professionnel continu

Légifrance -Arrêté du 8 avril 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022. [Lien](#).



➔ Veille documentaire

Politique de santé

Légifrance-Décret n° 2020-229 du 9 mars 2020 : projet territorial de santé. [Lien](#).

Structures médico-sociales

ANAP : Tableau de bord du médico-social : report envisagé de la campagne au 1^{er} septembre 2020. [Lien](#).

Système d'information

ANAP : Le numérique en santé : deux nouvelles ressources disponibles. [Lien](#).

Usagers et droits des usagers

Légifrance-Arrêté du 9 mars 2020 : renouvellement d'agrément national des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique. [Lien](#).

➔ Informations diverses

La Journée REX autour de la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse du 28 mai 2020 est reportée – Pour en savoir plus : www.omedit-paysdelaloire.fr

9^e Journée Management et Organisation en EHPAD reportée au 17 septembre 2020, à Nantes – Pour en savoir plus : <http://9e-journee-de-management-et-coordination-en-ehpad.gipco-adns.com/>



Dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus (Covid-19), l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire recrute des médecins et infirmiers/ infirmières pour renforcer les équipes dans le cadre du Contact-tracing

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/ars-pays-de-la-loire-recrute>